

Délégation Départementale de l'Ardèche

Service Environnement et Santé

Courriel : ARS-DT07-environnement-sante@ars.sante.fr

Téléphone : 04 26 20 92 11

SYNDICAT CRUSSOL PAYS DE VERNOUX

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

SYNDICAT CRUSSOL PAYS DE VERNOUX

Prélèvement et mesures de terrain du 07/09/2023 à 11h22 pour l'ARS et par le laboratoire agréé CARSO-LSEHL

Nom et type d'installation : ILE DE L EYRIEUX (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Point de surveillance : ST FORTUNAT-BOURG CENTRE - SAINT-FORTUNAT-SUR-EYRIEUX

Code point de surveillance : 0000000784 Code installation : 000637

Numéro de prélèvement : 00700195078

Conclusion sanitaire :

Eau de qualité sanitaire satisfaisante. Toutefois, certains paramètres sans incidence directe sur la santé ne sont pas conformes.

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)


Les résultats sont également consultables sur internet :
www.eaupotable.sante.gouv.fr



mardi 12 septembre 2023

Pour la directrice générale de l'ARS et par
délégation,

L'ingénieur d'études sanitaires,


Alexis BARATHON

Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés en mairie dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Mesures de terrain						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	25,7	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,5	unité pH			6,5	9
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	514	µS/cm			200	1100
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,05	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,06	mg(Cl ₂)/L				

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyses laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélogométrique NFU	<0,1	NFU				2
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,55	unité pH			6,5	9
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L				0,1
Nitrates (en NO ₃)	3,2	mg/L		50		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

Délégation Départementale de l'Ardèche

Service Environnement et Santé

Courriel : ARS-DT07-environnement-sante@ars.sante.fr

Téléphone : 04 26 20 92 11

SYNDICAT CRUSSOL PAYS DE VERNOUX

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

SYNDICAT CRUSSOL PAYS DE VERNOUX

Prélèvement et mesures de terrain du 07/09/2023 à 11h25 pour l'ARS et par le laboratoire agréé CARSO-LSEHL

Nom et type d'installation : ILE DE L EYRIEUX (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Point de surveillance : ST FORTUNAT-BOURG CENTRE - SAINT-FORTUNAT-SUR-EYRIEUX

Code point de surveillance : 0000000784 Code installation : 000637

Numéro de prélèvement : 00700195085

Conclusion sanitaire :

Eau de qualité sanitaire satisfaisante. Toutefois, certains paramètres sans incidence directe sur la santé ne sont pas conformes.

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Les résultats sont également consultables sur internet :
www.eaupotable.sante.gouv.fr



mardi 12 septembre 2023

Pour la directrice générale de l'ARS et par
délégation,

L'ingénieur d'études sanitaires,


Alexis BARATHON

Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés en mairie dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Limites de qualité		Références de qualité	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	25,7	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,5	unité pH			6,5	9
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	514	µS/cm			200	1100

			Limites de qualité		Références de qualité	
Analyses laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
FER ET MANGANESE						
Manganèse dissous	<10	µg/L				50
Manganèse particulaire	<10	µg/L				50
Manganèse total	<10	µg/L				50